



**DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS**

CASTIGLIONE
17 RUE DE LA LEGION D HONNEUR
46000 CAHORS

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 003 477 040
- **Lieu de consommation :**
CASTIGLIONE
RDC2E G
17 RUE DE LA LEGION D HONNEUR
46000 CAHORS
- Electricité :**
Installation : 0000979030
Point de livraison : 23460636746075
- **Autres informations :**
Siret du siège social :
93466419400016

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
-  Du lundi au samedi : 8h - 19h
tel. 0969 32 3300*
-  pro.engie.fr
-  ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9
- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 09 72 67 50 46*
- *Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 01 avril 2026
- **Prochain relevé :**
vers le 01 avril 2026

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 19 mars 2026

286,72 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	119,16 €
■ acheminement	83,75 €
total hors toutes taxes	202,91 €
Taxes et contributions	36,02 €
total HTVA	238,93 €
TVA à 20,00 % calculée sur 238,93 €	47,79 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	47,79 €
total TTC	286,72 €
montant à prélever	286,72 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Information à prendre en compte - Facturation électronique



A partir du 1er septembre 2026, la facturation électronique deviendra obligatoire pour tous les assujettis à la TVA établis en France. Pour en savoir plus, consultez le site officiel du gouvernement: <https://www.impots.gouv.fr/professionnel/je-decouvre-la-facturation-electronique>

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relevé.

